



Réunion Plénière de la Commission 2

Terceira, Açores-P, 23 octobre 2007

Réf. ordre du jour: II (Doc2)

Original anglais

Document soumis pour **adoption**

Projet de Compte-rendu Commission 2 de l'ARE « Politique sociale & Santé publique » Session plénière à Pécs (Baranya-H), 30 mars 2006

I. Adoption de l'ordre du jour de la session plénière

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, avec quelques changements dans le déroulement des événements.

II. Adoption de l'ordre du jour de la dernière session

Le compte-rendu de la dernière session plénière de la Commission est adopté à l'unanimité.

III. Structure de la nouvelle Commission 2 de l'ARE

Constantin OSTAFICIUC, Président de la Commission 2 de l'ARE (Timis-RO), a informé les participants des décisions prises par l'ARE au cours de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2006. La Commission (B) « Cohésion sociale, politique sociale et santé publique » est ainsi renommée Commission (2) « Politique sociale et Santé publique ». Deux nouveaux domaines ont été placés sous la compétence de la Commission : l'égalité des genres (le Groupe de travail de l'ARE sur l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes ayant été placé sous l'égide de la Commission 2 de l'ARE) et l'élaboration de stratégies de réponses aux situations d'urgence (nouveau domaine).

De plus, et sur proposition de la Commission, l'Assemblée Générale a élu Constantin Ostaficiuc (Timis-RO) Président de la Commission de l'ARE et Christina Wahrolin (Värmland-S) Vice-présidente.

La nouvelle structure de la Commission 2 a été adoptée à l'unanimité.

IV. Contribution de l'ARE sur le futur des services de santé en Europe

Ourania GEORGOUTSAKOU (Secrétariat de l'ARE) a présenté le projet de contribution de l'ARE sur ce thème, rédigée après consultation des régions membres de la Commission 2 de l'ARE. La contribution proposée a été adoptée à l'unanimité et sans amendements.

Le souhait a été exprimé par les membres de voir l'ARE travailler plus étroitement avec d'autres institutions telles le Comité des Régions lors de la rédaction de positions concernant la Santé et l'Aide sociale en Europe

V. Contribution de l'ARE à la future Stratégie Européenne en matière de Santé

Ourania GEORGOUTSAKOU a présenté la contribution de l'ARE sur ce thème, basée sur les consultations effectuées auprès des régions membres suite à une procédure de consultation interne à la Commission.

La contribution proposée a été adoptée à l'unanimité.

VI. La Réalité Sociale de l'Europe : une consultation publique

Ourania GEORGOUTSAKOU a exposé les grandes lignes du document de consultation de la Commission Européenne. Cette consultation a pour objectif de fournir un contrepoids à la stratégie de Lisbonne de l'UE et représente une opportunité de mettre en valeur les défis sociaux auxquels l'Europe et les régions doivent faire face.

La réponse de l'ARE sera rédigée après consultation des membres de la Commission 2. Le Secrétariat transmettra aux membres un document soulignant les points-clés et l'objectif de la consultation ainsi que quelques conseils pour la rédaction d'une réponse commune.

Le délai de réponse à la Consultation de la Commission 2 est fixé au 30 Novembre 2007.

VII. Rapport du groupe de travail sur l'Egalité des Chances

Stéphane COOLS (du bureau de l'ARE à Bruxelles) a présenté les excuses de Michèle SABBAN, Présidente du groupe de travail (Ile-de-France, F) qui ne pouvait pas assister à la réunion.

Au cours de sa session de travail à Bruxelles le 23 mars, le groupe a décidé la création d'un « Observatoire des femmes migrantes » qui rassemblera les responsables politiques et les experts des régions d'origine et de destination des femmes migrantes, afin de développer une vision interculturelle et faciliter l'intégration des femmes migrantes.

La conférence annuelle du groupe sur l'égalité des genres aura lieu les 11 et 12 octobre 2007 à Timisoara, sur l'aimable invitation de la région de Timis (RO). Cette conférence marquera le lancement de l'Observatoire des femmes migrantes de l'ARE. Tous les membres de la Commission 2 sont cordialement invités à participer à cette Conférence et à contribuer aux activités du groupe de travail.

VIII. Rapport du projet « Prévenir la violence interpersonnelle entre partenaires intimes » financé dans le cadre du programme DAPHNE

Ulla HOGLUND (Värmland-S) a informé les participants des dernières activités des partenaires du projet. Les régions de Devon-UK, Hampshire-UK, Steiermark-A et Värmland-S ont adopté une approche de santé publique afin de prévenir la violence entre les partenaires intimes, prenant en considération les auteurs de ces violences ainsi que les victimes et facilitant leur réinsertion.

L'ultime conférence présentant les résultats du projet aura lieu à Karlstad (Värmland-S) les 6 et 7 mars 2008. Pour plus d'informations veuillez s'il vous plaît consulter : www.preventabuse.eu

John SMITH (Devon-UK) a demandé que dans l'éventualité où le projet serait poursuivi, il examine aussi la violence exercée par les femmes (sur les hommes) et la violence croissante chez les plus âgés. Ulla HOGLUND a répondu que le projet était en effet également ouvert à ces groupes.

Intégration des Minorités Ethniques – Déclaration finale du Séminaire du 29 mars 2007

Suite à l'important débat sur la déclaration provisoire au cours du séminaire du 29 mars 2007, il a été décidé que les membres de la Commission pourraient soumettre leurs propositions d'amendement au Secrétariat de la Commission et que le débat et l'adoption de la déclaration auraient lieu au cours de la session plénière de la Commission le 30 mars 2007.

Constantin OSTAFICIUC a présenté la Déclaration provisoire sur l'intégration des minorités ethniques et invité les membres à présenter leurs propositions d'amendements.

John SMITH a suggéré d'inclure un point sur le besoin des régions de suivre les progrès effectués par rapport aux objectifs fixés dans la déclaration.

L'un des points majeurs de la discussion a été la question de savoir s'il fallait ou non inclure une distinction entre les minorités nationales/historiques et populations arrivées plus récemment, comme les immigrants ou les réfugiés, étant établi que les besoins de ces groupes ne sont pas nécessairement les mêmes. Agneta Gränstrom (Norrbotten-S) et un représentant de Brasov-RO ont encouragé l'inclusion d'une telle distinction. Karin Melin (Värmland-S) ont soutenu que dans une société moderne, une distinction de la sorte n'était plus valable et peut conduire à une discrimination entre les différents groupes ethniques, ce qui est contre l'esprit de la déclaration provisoire sur *l'intégration* des minorités ethniques. La majorité des membres se sont accordés sur le fait qu'aucune référence à une distinction ne devrait être faite, étant donné que chaque région a ses propres mécanismes et politiques pour répondre aux besoins spécifiques de chaque minorité.

La version amendée de la Déclaration sur l'intégration des minorités ethniques a été adoptée avec une abstention (Brasov-RO).

Les participants ont demandé que les déclarations à venir ne soient pas plus longues qu'une page et qu'elles soient publiées plusieurs jours en avance.

IX. Rapport du groupe de travail sur la Prévention des effets nuisibles de l'alcool

Karin MERNELIUS (Jönköping-S) a présenté les activités de l'ARE proposées concernant le projet « Mise en œuvre d'une politique coordonnée sur l'alcool en Europe – développer les capacités », pour lequel on attend l'approbation du cofinancement de l'UE dans le cadre du Programme de santé publique.

L'ARE mettra en place des examens par les pairs entre les régions partenaires dans les domaines suivants :

- L'alcool et la circulation, la conduite en état d'ivresse
- La grossesse et la maternité
- Les habitudes de consommation d'alcool chez les jeunes et la protection des enfants
- Identification précoce et intervention rapide des soins médicaux de base

La décision finale de la Commission Européenne sur le cofinancement est attendue pour début avril. Si cette décision est positive, le premier examen par les pairs sera organisé après la prochaine session plénière de la Commission 2 aux Açores (24 Octobre 2007)

X. Rapport des partenaires du réseau ALIVE

Sture ERIKSSON, Coordinateur du réseau (Västerbotten, S) a informé les participants des résultats de la réunion tenue entre les partenaires du réseau le 29 mars 2007. Le réseau a reçu une réponse négative à la candidature de son projet pour un cofinancement de la Commission Européenne dans le cadre de l'appel d'offres du Programme Européen pour la Santé publique. Il a été décidé de passer au plan B, qui consiste à collecter et à analyser des informations sur les politiques régionales actuelles concernant les plus âgés, sur la base d'un inventaire de matériel existant. Le projet sera basé sur les ressources propres des régions participantes.

Les grandes lignes du projet seront envoyées à tous les membres de la Commission 2. Les régions souhaitant devenir partenaires de ce projet sont priées de contacter le Coordinateur du réseau ou le Secrétariat de la Commission.

XI. Rapport du réseau e-s@nté

Agneta GRANSTRÖM, Présidente du réseau, a informé les participants de la première réunion du réseau, organisée à Bruxelles le 15 février 2007. 25 régions ont participé à cette réunion durant laquelle 6 propositions de projet ont été présentées, offrant aux soins médicaux de nouvelles possibilités grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Pour



